



CONSEIL CONSULTATIF POUR
LES EAUX OCCIDENTALES
SEPTENTRIONALES

NORTH WESTERN
WATERS
ADVISORY COUNCIL

CONSEJO CONSULTIVO PARA
LAS AGUAS
NOROCCIDENTALES

PROCES VERBAL

GRUPE DE TRAVAIL 1 (OUEST DE L'ECOSSE)

Nuevos Ministerios – Paseo de la Castellana, 63. Madrid

Mardi 7 mars 2018

11h00 – 13h00

1. Accueil et présentations

Le président Mike Park, a accueilli les participants au groupe de travail.
L'ordre du jour¹ a été adopté sans inclure de nouveaux points.

2. Points d'action de la dernière réunion

Les participants ont été informés de la situation des points d'action de la réunion précédente à Edimbourg (5 juillet 2017):

1. Mise au point sur l'étude génétique pour déterminer la structure de la population du cabillaud et du merlan

Le CIEM a fourni des données eu égard aux changements potentiels de distribution du cabillaud en mer du Nord². L'analyse décrivait le changement en matière d'abondance du cabillaud dérivé de l'enquête IBTS en divisant la zone du stock en quatre grandes sous-régions. La conclusion est que le stock s'est reconstitué dans toutes les zones sauf dans la sous-région sud. En 2017, le CIEM a également fourni un avis sur le changement de distribution de plusieurs stocks en fonction d'une analyse du changement du centre de gravité de la distribution du cabillaud conformément à la l'enquête IBTS. Cette analyse indiquait que le centre de gravité du stock de cabillaud de la mer du Nord s'était déplacé vers le nord. Bien que des mouvements entre les limites des unités de stock de l'ouest de l'Ecosse et de la mer du Nord ne puissent être exclus, les benchmarks complets les plus récents réalisés en 2012 (Ouest de l'Ecosse) et 2015 (Mer du Nord) pour les deux stocks ont conclu que les unités de stocks actuelles demeurent appropriées.

¹ Tous les documents pertinents à la réunion peuvent être consultés sur le site web du CC EOS : [lien](#)

² Avis du CIEM sur le cabillaud de mer du Nord : voir [lien](#) et la demande de l'UE sur les déplacements des stocks de poissons en matière de distribution [lien](#) en anglais uniquement

M. Park et M. O'Donoghue ont informé les participants qu'ils ont été en contact avec des scientifiques qui peuvent effectuer l'étude génétique.

A la réunion MIACO (19 janvier 2018, Copenhague) le CIEM s'est montré en faveur du travail proposé sur l'identification génétique des stocks et a recommandé que le CC collabore avec le groupe de travail CIEM sur les méthodes d'identification des stocks (GT MIS). Le point de contact est Lisa Kerr (USA).

Le secrétariat a été contacté par le GT CIEM sur l'application de la génétique dans les pêcheries et l'aquaculture pour lui demander de participer à la mise en place des termes de références du GT pour les trois années à venir, plus particulièrement sur l'application de la génétique dans la mise en œuvre de l'obligation de débarquement. Ceci a été abordé plus en détail lors de la réunion du comité exécutif (8mars).

2. Le CIEM va informer le CC de l'effet potentiel de la prédation des phoques et du merlu sur les gadidés. A la réunion MIACO les CC ont présenté de nouvelles données scientifiques, qui illustrent que la prédation des phoques sur le cabillaud et le merlan en zone 6 peut avoir un effet préjudiciable sur la capacité de reconstitution du stock. Les documents scientifiques pertinents sont : Trijoulet et al. 2017, 2018³.

3. Révision du plan de gestion du cabillaud

Ceci a été débattu au point 4 de l'ordre du jour.

2. Feedback des avis et réunions précédents

- Outil d'atténuation de choke (14 septembre 2017)

Le secrétariat a donné une vue d'ensemble de l'outil d'atténuation de choke actualisé (données CSTEP pour 2016 incluses). Toutes les informations peuvent être consultées sur le site web du CC EOS ([lien](#)).

Le groupe de rédaction d'avis sur l'obligation de débarquement⁴ s'est réuni deux fois à Dublin (10 et 29 janvier) pour discuter de solutions pour les espèces limitantes à haut risque.

3. Discussion sur les solutions potentielles au problème de choke pour le cabillaud 6.a

M. Park a informé les participants que le groupe régional mer du Nord a décidé de ne pas inclure de solutions à la recommandation commune qui traite de situations de choke insolubles. Cependant, M. Park a insisté sur la gravité du problème et souligné qu'il est important que le CC propose des solutions

³ Trijoulet et al. 2017 Mortalité par prédation des phoques gris sur trois stocks appauvris dans l'ouest de l'Ecosse : Quelles sont les implications pour les évaluations de stock ? Can. J. Fish. Aquat. Sci. Et Trijoulet et al. 2018 Modèle bioéconomique des impacts de la prédation des phoques gris sur les pêcheries démersales de l'ouest de l'Ecosse. ICES J. of Mar. Sci. (Les articles peuvent être consultés en anglais uniquement, publication complète disponible sur demande)

⁴ Le groupe de rédaction d'avis sur l'obligation de débarquement s'est réuni à Dublin les 10 et 29 janvier 2018. Toutes les informations peuvent être consultées sur le site web du CC EOS sous Réunion.

possibles. Il a précisé que si le CC ne fait aucune proposition, la Commission présentera les mesures qui ne seront peut-être pas souhaitables ou réalisables.

La CE a confirmé la nécessité de solutions au cas par cas et espère que des solutions seront proposées dans la recommandation commune. Lorsque l'obligation de débarquement sera totalement en vigueur, et que des discussions seront nécessaires sur des solutions visant à résoudre les chokes résiduels, il sera important d'illustrer que toutes les solutions possibles pour réduire les problèmes de choke ont été mises en œuvre.

Un représentant de l'administration espagnole a donné une mise à jour du travail du groupe régional des EOS. Ce groupe se concentre essentiellement sur les *exemptions de minimis* et les options de sélectivité.

M. Boyle a participé à la réunion du CSTEP où les options de sélectivité pour les stocks de l'ouest de l'Ecosse ont été débattues. M. Park a précisé que M. Coull a participé au nom de l'industrie de la pêche écossaise cependant ; une sélectivité plus poussée pour le cabillaud est peu probable, car les rejets se composent essentiellement de cabillauds de grande taille. Le problème du cabillaud de l'ouest de l'Ecosse est essentiellement dû à un écart entre le nombre de cabillauds observés en mer et les observations scientifiques et cette réunion a pour objectif de débattre d'autres solutions en plus des options de sélectivité pour résoudre le problème et souligner le problème de disparités en matière d'abondance observée du cabillaud.

Mme Hamilton et M. Brouckaert ont indiqué que le groupe de rédaction d'avis pour l'OD a débattu des solutions pour les stocks limitants à haut risque, mais il s'est avéré difficile d'atteindre un consensus. Ils prévoient de présenter un avis provisoire à la prochaine réunion du groupe des états membres (13 mars 2018). Le comité exécutif doit recevoir la version provisoire à des fins d'approbation et de finalisation par correspondance.

Sur invitation du président, M. Lovie a donné une vue d'ensemble du problème que le cabillaud en zone 6 cause à l'industrie et du changement subi par la pêche au cours de ses 30 ans de carrière. Actuellement, lorsqu'ils capturent du cabillaud ils sortent de cette zone particulière (déplacement). Il a impliqué la nécessité de réduire davantage les rejets et d'améliorer la science.

M. Lovie a précisé que les données qu'ils fournissent à l'administration se composent des données VMS, des données quotidiennes du journal de bord et des notifications de leur départ vers une autre zone.

Le président a souligné l'insuffisance de données scientifiques en zone 6, en comparaison à la mer du Nord où six campagnes d'évaluation scientifiques ont lieu chaque année : une seule est effectuée en zone 6.

M. Lynch a convenu avec M. Lovie que le malentendu entre les scientifiques et l'industrie eu égard à l'abondance des stocks de poissons est un problème et que cela ne concerne pas que l'ouest de l'Ecosse. La sélectivité aide à réduire les prises accessoires accidentelles, mais ne résoudra pas tous les problèmes de choke quand l'OD entrera en vigueur.

M. Robert a ajouté que la flottille française, qui se compose de grands navires utilisant une taille de maillage de 120mm, pêche en zone 6 depuis de nombreuses années. Bien que le cabillaud ne soit plus ciblé, depuis 2010 le nombre de l'espèce dans les captures a augmenté et des changements ont été observés dans la distribution. Ces changements doivent apparaître dans les évaluations scientifiques.

M. Lepretre a convenu des points soulevés à la réunion. Certaines captures ne peuvent pas être évitées et bien que M. Lovie puisse parcourir 100 milles pour se déplacer dans une autre zone, ceci n'est pas une option dans la Manche.

M. Lovie a confirmé des captures accrues de lotte, d'aiglefin, de lieu noir, de merlu et même de calmar (une espèce non soumise à quota).

M. Corrás Arias a trouvé les discussions intéressantes car des observations identiques ont été faites eu égard aux changements de distribution et aux problèmes associés aux avis scientifiques en zone 8 et 9.

Eu égard à la prédation, des phoques, M. Macdonald a déclaré qu'il s'agit d'un ancien problème qui doit être pris en compte. M. Murphy a ajouté que l'écosystème a changé et que la science doit se tenir informée, il en va du CC de le souligner. Le problème est qu'il n'existe actuellement pas de modèle qui en tienne compte. M. Woodlock a conclu que la discussion d'aujourd'hui a indiqué un décalage important entre les observations en mer et les observations scientifiques sur l'abondance des stocks de poissons. La dynamique alimentaire a ensuite changé et il ne s'agit pas juste de l'effet de l'augmentation de la prédation des phoques.

Mme Kingma a précisé qu'il y a des problèmes avec l'évaluation, le déplacement et la dynamique du réseau alimentaire.

Mme Fernandez a demandé comment l'UE pourrait être prête à mettre en œuvre et à résoudre les problèmes des espèces limitantes avant le 1er janvier 2019. M. Lourido Garcia a ajouté que la flottille espagnole s'est adaptée à l'OD car leur flottille est passée du chalutage au palangrage pour le merlu, qui est une pêche hautement sélective. Ceci ne s'applique pas à toutes les pêches.

Le président a fait référence à la réglementation eau profonde qui pourrait créer un problème identique. Il a également précisé que le cabillaud en zone 6.a souligne différents problèmes : insuffisance de données (crédibles), absence de structure de stock claire et une pêche mixte complexe. Cependant, des solutions sont nécessaires pour réduire les captures de cabillaud et il est important que le CC fasse des propositions. Il a suggéré que les membres du groupe de travail peuvent se joindre à Mme Kingma, M. Lovie, M. Macdonald et lui-même pour commencer à travailler au plan de gestion du cabillaud. Un résumé a été présenté à la réunion du comité exécutif le lendemain. Plus tard dans l'année, une réunion sera organisée avec des experts pour finaliser le plan de gestion provisoire.

ACTION : Les membres du groupe de travail sont invités à informer le secrétariat de leur souhait de participer à un groupe de discussion en vue d'élaborer le plan de gestion provisoire du cabillaud

ACTION : Un atelier sera organisé plus tard dans l'année pour élaborer un plan de gestion régional pour le cabillaud

4. Résumé par le président des actions convenues et des décisions adoptées

1	Les membres du groupe de travail sont invités à informer le secrétariat de leur souhait de participer à un groupe de discussion en vue d'élaborer le plan de gestion provisoire du cabillaud
2	Un atelier sera organisé plus tard dans l'année pour élaborer un plan de gestion régional pour le cabillaud

Annexe 1 - Liste des participants

NWWAC members		
Mike	Park	SWFPA
Irene	Kingma	Dutch Elasmobranch Society
Alex	Kinninmonth	Stichting BirdLife Europe, represented by the Royal Society for the Protection of Birds
Anna	Szczodrowska	European Anglers Alliance
Caroline	Gamblin	CNPMEM
Enda	Conneely	IIMRO
Francis	O'Donnell	Irish Fish Producers Organisation
Javier	López	Oceana
Jean-Marie	Robert	Association Nationale des Organisations de Producteurs
Jesús Angel	Lourido García	Puerto de Celeiro S.A. OPP-77
Jim	Portus	SWFPO
John	Lynch	Irish Fishermen's Organisation
José Luis	Otero Gonzalez	Lonja de La Coruña S.A.
José Manuel	Beltrán	OPP-LUGO
Juan Carlos	Corrás Arias	Pescagalicia-Arpega-Obarco
Julien	Lamothe	Association Nationale des Organisations de Producteurs
Lionel	Bottin	CDPMEM du Calvados, Comité Départemental des Pêches Maritimes et des Élevages Marins 14
Luís Francisco	Marin	OPPAO Ondarroa
Pascal	Coquet	France Pêche Durable et Responsable
Patrick	Murphy	Irish South and West Fish Producers Organisation
Paul	Trebilcock	National Federation of Fishermen's Organisations
Paul	MacDonald	Scottish Fishermen's Federation
Purificación	Fernández Alvarez	Asociación Nacional de Armadores de Buques de Pesca de Gran Sol
Sean	O'Donoghue	Killybegs Fishermen's Organisation
Stéphane	Pinto	CRPMWM Hauts-de-France
Vera	Coelho	PEW
Observers		
Jonathan	Shrives	European Commission
Marta	Garcia	Spanish administration
Juana	Posa Posa	Spanish administration

Glenn	Quelch	EFCA
Andrew	Lawler	CEFAS
Bruno	Dachicourt	European Transport Federation
Debbie	Crockard	Seas at Risk
Dominique	Thomas	CMEOP
Emiel	Brouckaert	Rederscentrale
Emmanuel	Kelberine	CRPMEM de Bretagne
Fintan	Kelly	Birdwatch Ireland
Geert	Meun	Stichting van de Nederlandse Visserij / Dutch Fisheries Organisation (2)
Gerald	Hussenot Desenonges	Bluefish
Guy	Le Moigne	CDPMEM du Finistère, Comité Départemental des Pêches Maritimes et des Élevages Marins 29
Heather	Hamilton	ClientEarth
Hugo	Boyle	Irish South and East Fish Producers Organisation
Jean Christophe	Vandavelde	PEW
John	Woodlock	Irish Seal Sanctuary
Lydia	Chaparro	Fundació ENT
Manon	Joguet	FROM Nord
Mathieu	Vimard	OPN
Maué	Air	European Bureau for Conservation and Development
Nicolas	LeBlanc	CRPMEM de Normandie
Oliver	Lepretre	Fundació ENT
Oscar	Sagué	IFSUA
Peter	Lovie	SWFPA
Victor	Bouvard	Fédération des Organisations de Producteurs de la Pêche Artisanale
NWWAC Secretariat		
Conor	Nolan	Executive Secretary
Sara	Vandamme	Deputy Executive Secretary
Deirdre	Hoare	Executive Assistant
Rachel	Maher	Finance and administration Executive Assistant